



Abrogation de la réforme du collège

8 septembre : grève nationale

du SNFOLC, du SNETAA-FO, du SFSDPEP-FO, du SNES-FSU, du SNEP-FSU, de la CGT Educ'action, de la CGT enseignement privé, de SUD-éducation et de SUNDEP-Solidaires.

SNFOLC

15 septembre : journée de mobilisation interprofessionnelle pour l'abrogation de la loi Travail

à l'appel de FO, CGT, FSU, Solidaires de l'UNEF, de l'UNL et de la FIDL

Les enseignants s'apprêtent à réaliser leur pré-rentrée, à nouveau imposée le 31 août. Cette rentrée 2016 est une rentrée sous tension, toutes nos revendications demeurent.

Réforme du collège : abrogation !

Assez de mépris, nous n'en voulons toujours pas !

Dans sa conférence de presse de rentrée du 29 août, la ministre de l'Éducation nationale évoque les « *fantasmes et les polémiques stériles* », « *les élucubrations fantaisistes qui ont trop souvent pollué le débat public* » au sujet de la réforme du collège. Force est de constater que le mépris à l'égard des personnels - et de l'intersyndicale du second degré qui revendique depuis plus d'un an l'abrogation de la réforme et que la ministre a toujours refusé de recevoir - n'a pas pris de congés, ça continue ! Cette réforme reste ultraminoritaire dans les établissements : les personnels n'ont eu de cesse l'an passé d'exprimer leur rejet.

La ministre ose aussi prétendre « *on continuera à enseigner le latin et le grec* » ? On continue comme avant, vraiment ?

Refus de discuter et, en plus, déni de réalité... C'est là un aveu cinglant de l'isolement dans lequel se trouve le gouvernement qui ne compte plus que sur l'autoritarisme, le mépris et le mensonge pour tenter d'imposer des mesures ultraminoritaires, que ce soit pour la réforme du collège ou la loi Travail.

« *La réforme du collège n'est pas l'Apocalypse annoncée* » d'après Najat Vallaud-Belkacem. Or les personnels l'ont bien constaté, la réforme désorganise les conditions de travail. La charge de travail des personnels explose, pour preuve le changement brutal des programmes en collège (subordonnés au socle commun) sur les quatre niveaux d'un seul coup, les EPI amputent les horaires disciplinaires. La liberté pédagogique individuelle est bafouée, les emplois du temps sont de plus en plus ingérables et intenable, les inégalités sont renforcées.

Le déni de réalité est poussé à l'extrême lorsque la ministre prétend que les carrières seront « *mieux rémunérées, mieux accompagnées* ».

Avec PPCR, la prétendue revalorisation des salaires est un trompe l'œil et la refonte de l'évaluation voulue par le ministère se traduirait par une évaluation de compétences autres que la transmission des connaissances... c'est l'évaluation Chatel de 2012 en pire.

Une rentrée « *apaisée* » alors que les postes manquent, que les effectifs ne cessent d'augmenter et que notre charge de travail explose ? Alors que la réforme Chatel des lycées a désorganisé l'enseignement disciplinaire, les séries technologiques ? Alors que le baccalauréat est sans cesse remis en cause et que la ministre, par souci d'économie, envisage un « *toiletage* » ?

Dès maintenant, construisons le rapport de forces, préparons la grève le 8 septembre

Loi Travail : journée de mobilisation et de manifestations le 15 septembre

Les organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, CGT enseignement privé, SUD-éducation et SUNDEP-Solidaires appellent « *les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations le 8 septembre* ». Elles précisent que « *la poursuite des mobilisations conduites durant l'année précédente doivent déboucher sur l'abrogation de la réforme et l'ouverture rapide de discussions sur d'autres bases* » (communiqué de l'intersyndicale second degré). Il n'y a aucune amélioration à attendre de la réforme du collège, elle doit être abandonnée. Et le seul moyen de s'en débarrasser, c'est de construire dès maintenant le rapport de forces pour l'abrogation.

Elles invitent aussi « *à s'associer aux initiatives prises par l'intersyndicale interprofessionnelle CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL, le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la loi Travail imposée par l'utilisation du 49-3 et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.* » Réforme du collège, loi Travail : même logique de déréglementation, même autoritarisme, même mépris.

49-3 ou pas, le dossier n'est pas clos, c'est toujours l'abrogation que nous voulons.

C'est pourquoi le SNFOLC invite les personnels à se réunir au plus vite en heure d'information syndicale, en assemblée générale, pour faire le point sur la situation de rentrée, établir leur cahier de revendications, décider la grève. « Assez de mépris, ça suffit ! La ministre refuse de nous entendre, alors le 8 septembre, nous serons en grève à l'appel de l'intersyndicale second degré : ce que nous voulons, c'est toujours l'abrogation de la réforme du collège ! Et le 15 septembre, nous serons aux côtés des salariés du public et du privé, de la jeunesse, pour réaffirmer notre exigence d'abrogation de la loi Travail ».

La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève à compter du 31 août.